



Lutte contre les maladies chroniques

Une Commission indépendante a été créée pour s'occuper de la lutte contre les maladies chroniques et les maladies mentales transmissibles (MNT). Elle a appelé à un engagement politique de haut niveau et à l'intensification immédiate des mesures contre l'épidémie de maladies non transmissibles, lesquelles représentent les principales causes de mortalité et de morbidité au niveau mondial. Le rapport met l'accent sur des défis croissants, mais souvent négligés, comme les troubles mentaux et l'obésité. Le Président de l'Uruguay, le D^r Tabaré Vázquez, a appelé les dirigeants du monde à « redoubler d'efforts » pour atteindre la cible des objectifs de développement durable consistant à réduire d'un tiers, d'ici 2030, la mortalité prématurée due aux maladies non transmissibles et à promouvoir la santé mentale et le bien-être.

Les six recommandations du rapport

- 1. Les chefs d'État et de gouvernement devraient prendre la responsabilité du programme de lutte contre les MNT, plutôt que de la déléguer aux seuls ministres de la santé, car cela exige une collaboration et une coopération entre de nombreux secteurs.**
- 2. Les gouvernements devraient recenser une série de priorités et mettre en œuvre des mesures correspondantes, dans le cadre du programme global de lutte contre les MNT et de promotion de la santé mentale, en fonction des besoins de santé publique.**
- 3. Les gouvernements devraient réorienter les systèmes de santé pour intégrer la lutte contre les maladies non transmissibles, prévention comprise, et les services de santé mentale à leurs politiques et plans pour la couverture sanitaire universelle.**
- 4. Les gouvernements devraient renforcer l'efficacité de la réglementation et collaborer de façon appropriée avec le secteur privé, les milieux universitaires, la société civile et les communautés.**
- 5. Les gouvernements et la communauté internationale devraient élaborer un nouveau paradigme économique pour financer les mesures de lutte contre les MNT et de promotion de la santé mentale.**
- 6. Les gouvernements doivent mieux rendre compte aux citoyens de leur action contre les MNT et simplifier les mécanismes de responsabilisation internationaux qui existent déjà.**

« L'OMS a été fondée il y a 70 ans sur la conviction que la santé est un droit humain dont nous devons tous bénéficier, et non un privilège réservé à quelques-uns » a rappelé le D^r Tedros Adhanom Ghebreyesus, Directeur général de l'OMS. « Les recommandations figurant dans ce rapport sont une étape importante vers la concrétisation de ce droit, en prévenant les souffrances et les décès dont sont responsables les maladies non transmissibles. »

En appelant les chefs d'État et de gouvernement à assumer pleinement la responsabilité de la lutte contre les MNT, le rapport reconnaît la nécessité de veiller à ce que les ministres de la santé disposent de l'influence nécessaire pour que la volonté politique et le financement soient à la hauteur du problème.

[En savoir plus.](#) [1]

Catégorie :

[Actualités du CCOMS](#) [2]

Source URL: <http://www.ccomssantementalelillefrance.org/?q=agir-d%E2%80%99urgence-contre-les-maladies-chroniques>

Links:

[1] <http://www.who.int/fr/news-room/detail/01-06-2018-commission-calls-for-urgent-action-against-chronic-diseases>

[2] <http://www.ccomssantementalelillefrance.org/?q=agenda/actualit%C3%A9s-du-ccoms>